

POUR UNE STRATEGIE ALTERNATIVE DE DEVELOPPEMENT. L'INDUSTRIALISATION AU SERVICE DE L'AGRICULTURE.

Une Critique de la Stratégie du CILSS et du Club du Sahel.

Par

*Samir AMIN**

On l'a dit et répété : le développement (capitaliste) à la périphérie du système mondial présente des caractères spécifiques et des distorsions particulières, entre autre un écart grandissant entre la stagnation relative de l'agriculture et le développement industriel. Il en est résulté une série de problèmes dont la crise générale des années 70 a révélé l'ampleur inquiétante ; entre autre, le déficit alimentaire grandissant du Tiers Monde. C'est la raison pour laquelle l'accent est mis maintenant, de plus en plus, dans les milieux les plus divers, sur une stratégie alternative des priorités au développement agricole. Cependant, cette priorité implique une politique d'industrialisation qui est rarement considérée.

Nous voudrions, dans cet article, illustrer ce point de vue par l'examen du cas concret des pays du Sahel africain. Comme on le sait, il a fallu la vague de sécheresse du milieu des années 70 pour que le monde prenne conscience de la situation dramatique du Sahel africain. La sécheresse et la famine qui a suivi, ont réduit les cultures vivrières du tiers, le bétail de deux tiers et ont fait des dizaines, peut-être des centaines de milliers de victimes.

Le CILSS, créé dès 1973 et le Club du Sahel, ont finalement été convaincus que l'objectif stratégique du développement de la région devait être en priorité *l'auto-suffisance alimentaire* (et, pour l'horizon 2000, cet objectif est considéré comme possible). Cette option, sage, ne fait pas l'ombre d'un doute : cet objectif doit en effet être prioritaire, et il est objectivement possible. Mais à quelles conditions ?

On sait que le premier document, préparé par les 8 Etats-Membres de l'époque (Cap-Vert, Mauritanie, Sénégal, Gambie, Mali, Niger, Haute-Volta, Tchad), dit « Compendium de Ouagadougou » n'était qu'un catalogue de projets non intégrés, n'assurant pas même formellement l'objectif. La stratégie définie plus tard par les donateurs du Club du Sahel (OCDE, OPEP et Institutions Internationales) dite « Stratégie d'Ottawa » est-elle meilleure ? En apparence formelle, certainement : les projets sont en effet « bien présentés », « classés », et les résultats attendus, définis en termes de productions physiques, mis en regard des programmes. Au delà de cette apparence formelle, la stratégie implicite qui gouverne le choix de ces projets permet-elle de s'assurer du succès ?

Le CILSS est, semble-t-il, réservé et craint « l'échec ». Sans doute peut-on dire qu'un délai de cinq (5) années à peine n'est pas suffisant pour juger des résultats de la stratégie adoptée. C'est vrai. Mais l'expérience malheureuse du développement de la région au cours du dernier siècle au moins permet d'anticiper des difficultés et d'examiner si, et dans quelle mesure, la stratégie adoptée tient compte de ces leçons de l'histoire.

* *Directeur Projet de l'UNITAR : « Stratégies pour le Futur de l'Afrique », s/c CODESRIA, BP. 3304, Dakar, Sénégal.*

I- SITUATION DES PAYS DU SAHEL ET LES CAUSES DE SA DEGRADATION

S'il fallait synthétiser en quelques mots la nature et la structure du développement économique et social du Sahel au cours du dernier demi siècle, nous le ferions de la manière suivante : une croissance de la production rurale à des taux modestes, obtenue exclusivement par des moyens extensifs, dans des conditions mettant donc progressivement en danger l'équilibre écologique de la région ; l'absence d'industrialisation notamment de soutien à la croissance agricole ; une détérioration continue des termes de l'échange factoriels doubles reflétant la rémunération relative du travail paysan dans la division internationale du travail ; l'aggravation continue de la ponction exercée sur le revenu paysan par le développement des activités de l'administration, les services sociaux et le tertiaire.

Le Club du Sahel reconnaît bien le caractère modeste et extensif du développement rural ; mais il passe sous silence les autres caractéristiques du développement global et par là même, se condamne à ne pas aller au-delà des causes immédiates et apparentes de la situation.

(i) Les faits concernant le caractère extensif du développement rural de la région sont bien reconnus :

. *Céréales* : extension des superficies de 1.570.000 ha en 1955 à 3.430.000 ha en 1978, augmentation de la production entre les mêmes dates de 787 à 1.400.000 tonnes, baisse du rendement de 500 à 408 kg/ha. Ainsi donc tandis que les superficies ont augmenté de 3,4 % l'an, les rendements ont baissé au rythme annuel de 0,9 % et la production, qui n'a augmenté qu'au rythme de 2,5 % l'an, n'a pas pu suivre la croissance démographique (2,8 % l'an).

. *Coton* : stabilisation des superficies autour de 500.000 ha et augmentation des rendements de 450 kg/ha (moyenne des années 70) à 800 en 1979-80.

. *Arachides* : production maximale vers 1975, régression des superficies et des productions depuis : (000 tonnes coques)

	<u>1961</u>	<u>1975</u>	<u>1979</u>
Mali	110	205	179
Haute Volta	50	90	75
Niger	151	42	90
Tchad	130	82	0
Sénégal	995	1476	850
Gambie	94	151	112

. *Périmètres irrigués* : les superficies irriguées en 1979 sont les suivantes :

- maîtrise complète de l'eau 75.000 ha
- maîtrise partielle de l'eau 155.000 ha
- irrigation traditionnelle (décrue et bas fonds) 200.000 ha

Les superficies bénéficiant d'une maîtrise totale de l'eau ne représentent que 1 % des terres cultivées et fournissent 30 % du riz consommé par la région. D'autre part, ces superficies n'augmentent qu'à un rythme

très lent — 5.000 ha par an — qui remplacent à peine les superficies détériorées par insuffisance de l'entretien. Enfin, sur les périmètres irrigués, les méthodes restent très largement extensives : les rendements ne dépassent guère 2 tonnes/ha (au lieu de 5 à 6) et la double culture n'est jamais, ou presque, pratiquée. Les coûts de la mécanisation, de la chimisation et de l'entretien sont aussi tels que, ou bien les périmètres doivent être fortement subventionnés, ou bien les revenus qui restent pour rémunérer les paysans sont moins que médiocres.

Elevage : la sécheresse avait réduit le troupeau dans des proportions catastrophiques (deux tiers) ; la reconstitution du troupeau rapide en ce qui concerne les ovins et caprins, n'est pas encore achevée en ce qui concerne les bovins.

	1968	1977	
Bovins	21	17	Millions de têtes
Ovins	15	17	” ”
Caprins	19	19	” ”
Total pondéré	24	21	Millions unités de bétails (250 Kg)
Consommation de viande par tête	17	13	Kg
Export de viandes	23	21	Milliards CFA courants

Au cours de la période antérieure, de 1950 à 1970, le troupeau avait augmenté à un rythme élevé (3 à 5% l'an), grâce à la multiplication des points d'eau et aux campagnes de vaccination. Cependant, les méthodes extensives n'ayant pas été modifiées, cela a conduit à un surpâturage dangereux.

(ii) Ces faits ne constituent pas par eux-mêmes une explication de la stagnation et de la catastrophe ; au contraire, ils doivent à leur tour être expliqués.

L'extension continue d'une agriculture extensive doit, par la force des choses, connaître ses limites. Dire que la «stagnation et la catastrophe sont dûes à la destruction du capital foncier» ce n'est pas expliquer, c'est répéter d'une manière tautologique que la croissance est extensive. De plus, dans cette extension des superficies, on ne peut nier la responsabilité des cultures d'exportation, au moins au Sénégal et au Niger. L'arachide occupe en effet une superficie non négligeable dans ces deux pays et, dans la mesure où la «rentabilité» de cette production implique que par ailleurs, les paysans assurent leur propre subsistance, le développement de l'arachide accélérerait considérablement l'extension des superficies cultivées totales (arachides et céréales). Les études sur la désertification progressive du bassin arachidier du Sénégal par tranche (voir notamment les travaux de Péliissier) et sur la logique du système de mobilisation du travail paysan dans le cadre de la division internationale du travail (voir notamment les travaux de André Van HAVERBAECKE, Bernard FOUNOU, et Samir AMIN), ne peuvent être ignorées.

Il en est de même en ce qui concerne le «surpâturage». Le surpâturage n'est pas la «cause», il est l'effet du choix extensif concernant

l'élevage. Or ce choix a ses raisons : il permettait d'augmenter la production de viande à bon marché relatif (en mettant en danger l'avenir) tant pour le marché interne que pour l'exportation. En particulier la région sahélienne, en fournissant dans ces conditions de la viande à bon marché relatif aux régions de la côte, a fourni sa contribution au développement des régions où se sont implantées les entreprises du capital étranger (industries légères)..

La déforestation doit, de la même manière être expliquée. Si les paysans africains se sont procurés leurs moyens énergétiques de cette manière, c'est parce qu'ils n'avaient pas le choix. Ainsi le système économique mondial a-t-il bénéficié d'une «subvention déguisée», contrepartie de «l'énergie gratuite» à la disposition des paysans du Sahel. Cet élément comme les autres, a fourni sa contribution au maintien de rémunérations réelles incroyablement basses du travail paysan, donc de prix favorables pour les bénéficiaires des produits agricoles exportés par le Sahel.

(iii) En résumé, l'option d'un développement rural extensif procède de la logique même de la division internationale inégale du travail.

Un développement agricole extensif est en effet le seul moyen pour les pays du Sahel de fournir un produit «exportable» en mettant en valeur le travail de leurs paysans. Si ce travail peut être rémunéré à des taux aussi bas qu'ils le sont (il suffit pour calculer ces taux de diviser le produit de la récolte commercialisée par le nombre de journées de travail qui ont été nécessaires pour la produire), c'est parce que les paysans se procurent par leur travail non rémunéré par le système leur subsistance (céréales, bois de chauffe etc...). Le système mondial bénéficie alors d'une «rente foncière négative», la contrepartie de la valeur consommée par le système productif qui «mange» son capital foncier.

Bien entendu, le système de la division internationale inégale du travail ne peut fonctionner qu'à condition qu'il y ait un système de relais locaux qui ont intérêt à la mettre en œuvre. D'eux-mêmes, les paysans du Sahel ne s'y serait pas intégrés, mais au contraire leur préoccupation principale a été, et demeure, de tenter de rester en dehors de lui. Il fallait donc briser l'autarcie paysanne pour mettre en place le «système moderne». Il y avait deux familles de moyens pour y parvenir : (a) autoriser et favoriser des différenciations au sein de la paysannerie, permettre l'appropriation privative du sol par une minorité, contraindre ainsi la majorité à vendre leur travail ou à louer les terres, ou (b) maintenir les communautés rurales et imposer à celles-ci une autorité étatique chargée de leur «encadrement», c'est-à-dire d'imposer un «progrès» dont ils n'étaient pas destinés à être les bénéficiaires. Dans la région sahélienne, le système colonial a généralement choisi cette seconde voie, et l'administration coloniale a rempli ces fonctions, dont les Etats ont hérité.

2. L'AIDE EXTERIEURE

Le volume de l'aide publique accordée aux 8 pays du Sahel est de 755 millions à 1,7 milliards de dollars entre 1974 et 1979, accusant une

croissance de 50 % en termes réels, apportée principalement par l'intervention des pays arabes aux côtés des pays de l'Occident et des Institutions internationales :

Origine de l'aide (mls dollars constants)	1975	1979
— Pays de l'OCDE	491	570
— Institutions internationales	217	384
— Pays de l'OPEP	107	300
T O T A L	816	1.254

Cette aide serait passée de 3,9 % à 5,1 % de l'ensemble de l'aide publique au Tiers Monde entre 1975 et 1978. Elle occupe une place considérable dans les budgets publics d'investissements, et même de fonctionnement, comme elle représente une proportion non moins considérable du PIB :

<i>1978 : Millions de dollars</i>				
	Ressources budgétaires affectées au fonctionnement	Aide «hors projets»	Ressources budgétaires affectées à l'investisse- ment	Aide au déve- loppement.
Niger	127	59	58	131
Sénégal	395	138	80	110
Haute Volta	116	70	19	154
Mali	111	72	11	128

<i>1977 : Millions de dollars</i>			
	PNB (1)	Aide (2)	% 2/1
Mali	680	183	27 %
Tchad	540	87	16 %
Cap Vert	40	39	100 %
Haute Volta	720	151	21 %
Niger	770	123	15 %
Gambie	110	39	35 %
Mauritanie	410	136	33 %
Sénégal	2.240	166	7 %
Ensemble	5.510	1.002	18 %

Comme on le voit, cette aide est vitale pour la survie quotidienne des Etats de la région. Sans doute, les montants de l'aide ne sont-ils comparables à ceux de la dépense publique locale et du produit national brut qu'avec précaution. La raison en est que les rémunérations des facteurs étrangers, qui constituent une large fraction de la contrepartie de cette aide, sont peu comparables à celles des facteurs locaux, contrepartie du PNB et de la dépense publique locale : ainsi par exemple, un assistant technique étranger peut-il coûter un multiple du fonctionnaire national équivalent.

Un tiers environ de cette aide, dite «hors-projet», constitue une subvention directe de consommation aux budgets de l'Etat, des particuliers et de la nation. Cette aide est en effet constituée :

(i) de soutiens budgétaires purs et simples — 310 millions de dollars entre 1975 et 1979 — accordés par la France et les pays arabes ;

(ii) de soutiens à la balance des paiements— 373 millions entre les mêmes dates — fournis par les pays de l'OPEP, le Stabex et l'Allemagne sous forme de livraisons gratuites de marchandises — ou contrepartie de l'annulation de la dette extérieure ;

(iii) d'aide alimentaire et secours d'urgence — 629 millions ;

(iv) d'assistance technique, de soutien à la recherche et à la formation — 836 millions.

Les deux autres tiers de l'aide sont affectés aux programmes de développement :

(i) au développement rural : 1.443 millions de dollars entre 1975 et 1979, soit 30 % de l'aide totale aux programmes de développement, dont : pour les cultures pluviales 3 à 4 % de l'aide publique globale, pour les cultures irriguées 9 à 10 %, pour l'élevage 5 %, la pêche 1 % et la forêt 1 %.

(ii) à l'infrastructure : 1.260 millions de dollars dont une part grandissante va en réalité à la reconstitution d'infrastructures dégradées par suite d'un entretien insuffisant.

(iii) aux ressources humaines (éducation, santé, hydraulique humaine, services sociaux etc...) : 558 millions.

(iv) à l'industrie : 95 millions.

(v) au tourisme : 16 millions.

Il ne suffit malheureusement pas de constater l'importance en volume de cette aide et son caractère «vital» pour la survie des programmes publics pour conclure que celles-ci permettrait — si elle est suffisamment abondante — de résoudre les problèmes des pays de la région, notamment assurer l'objectif de l'auto-suffisance alimentaire. Tout dépend en effet de la stratégie dans laquelle s'insère cette aide.

3. LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DANS LES PAYS DU SAHEL

3.1 La stratégie «d'Ottawa» permettrait, dit-on, d'atteindre l'objectif d'auto-suffisance alimentaire à l'horizon 2000, ce qui implique :

— de doubler la production de céréales ; passer de 5,7 millions de tonnes en 1975 à 11,6 en 2000.

— de tripler la production de viande ; passer de 350 000 tonnes à 380 000 en un quart de siècle.

La stratégie en question se propose de surcroît, d'atteindre ces objectifs en maintenant un taux d'emploi rural élevé, c'est-à-dire en optant pour la modernisation de l'agriculture dite traditionnelle et non la concentration des efforts sur un secteur moderne à haute intensité capitaliste.

Dans cette perspective, cette stratégie se décompose dans les éléments suivants :

a) *Cultures sèches :*

— Extension des superficies au rythme de 100.000 ha par an, moitié dans les régions de peuplement actuel et moitié dans les terres neuves, plus riches et non peuplées, à coloniser.

— Chimisation, extension de la culture attelée, amélioration des variétés et des techniques culturales.

Nous sommes ici en droit de poser la question : en quoi cette ligne de développement diffère-t-elle de celle mise en œuvre depuis 50 ans dans la région, avec les résultats que l'on connaît ?

Les obstacles sont en effet connus :

— pourra-t-on faire passer les superficies cultivées dans les régions actuellement peuplées de 3.400.000 ha à 4.400.000 ha en l'an 2000, auxquels s'ajouteront 1.000.000 d'ha dans les terres neuves, sans aggraver la détérioration du capital foncier ? En quoi la poursuite du processus d'expansion extensive «nouveau» diffère-t-il de l'ancien ?

— pourra-t-on améliorer les rendements avec les moyens envisagés ? L'utilisation trop importante d'engrais dans les régions de pluviométrie faible est comme on le sait, contre productive. N'a-t-on pas vu, au Tchad (voir l'étude de Hugues DUPRUZ), l'augmentation du rendement cotonier vantée se faire par épuisement des sols ?

Par ailleurs, ne sait-on pas que les modèles proposés aux paysans n'ont pas de valeur scientifique garantie, faute de recherches et d'expériences *associant* les producteurs aux résultats de la recherche ? Dans le monde développé, la recherche agronomique a donné des résultats parce qu'elle a été étroitement intégrée dans la vie rurale, financée et contrôlée, en partie au moins, par les associations de producteurs, coopératives etc... L'attitude hautaine et paternaliste de la recherche agronomique en Afrique est la cause principale de la médiocrité de ses résultats.

De surcroît, on sait que les modèles proposés ne sont pas rentables : engrais, produits phytosanitaires et outillages trop chers, prix de vente des productions trop faibles. Or il ne suffit pas de dire ici qu'il faudrait subventionner les inputs, et/ou relever les prix des produits. Car qui financera ces subventions ? Il est évident que pour pouvoir le faire, et il faudra le faire, il est nécessaire que le pays dispose d'autres ressources, d'un surplus provenant d'autres activités que celles du monde rural. Nous reviendrons sur ce point *capital*.

b) *Irrigations :*

Il n'y a pas de doute que le potentiel de terres irrigables existe dans la région, estimé à un million d'hectares. L'objectif de 500.000 ha pour l'an 2000 avec maîtrise totale de l'eau est, dit-on, nécessaire pour obtenir l'autosuffisance alimentaire de la région, à condition encore que le rendement de 8 tonnes/hectares de paddy puisse être atteint.

Dans l'état actuel des choses, les seuls types d'aménagement envisagés impliquent la construction de barrages coûteux à l'extrême, pour lequel les financements sont loins d'être garantis. Mais par ailleurs, quand bien même ces moyens pourraient être réunis, il faudrait s'assurer des transferts

de populations que la mise en valeur des périmètres implique, des formules sociales et économiques adéquates, de l'équipement de l'exploitation, de l'entretien du système des irrigations et de la fourniture à prix convenables des inputs permettant d'assurer la double culture des périmètres et des rendements élevés. Rien de cela n'est impossible, mais cela implique des moyens financiers qui, comme pour l'agriculture sèche, ne pourraient provenir que d'un surplus généré dans d'autres secteurs de l'activité.

c) Elevage :

On ne sait pas très bien si l'option stratégique d'Ottawa est ici fondée sur la poursuite du style extensif d'élevage non intégré à l'agriculture, aménagé par des «codes pastoraux» dont on voit mal comment ils résoudre les conflits réels d'intérêts en cause, ou sur une formule d'intensification par production de fourrages, notamment sur périmètres irrigués. Mais dans cette hypothèse (la seconde), l'étude des modalités, des conditions économiques et des coûts manque...

d) Forêts et Energie :

Dans ce domaine, on constate seulement que le coût du reboisement est extravagant (2000 dollars l'hectare). Dans ces conditions, la poursuite de l'expansion extensive de l'agriculture sèche ne peut aboutir qu'à un seul résultat : dégrader encore davantage le patrimoine. Les paysans ne pourront renoncer à ces ressources que si on leur offre des moyens de remplacement efficaces et bon marché. Lesquels ?

La substitution d'autres sources d'énergie est possible : hydro-électricité et autres énergies renouvelables (solaire, biogaz, éolienne), exploitation des ressources de pétrole, gaz et charbon. Des modalités adaptées aux besoins impliqueraient sans doute non seulement la production hydro-électrique à grande échelle à partir des barrages importants mais aussi la multiplication de petite production hydroélectrique décentralisée. Comme elles impliqueraient, outre l'exploitation de grands gisements de pétrole et charbon si cela s'avère possible, mais aussi des petits gisements. Tout cela exige encore des ressources qui doivent provenir d'ailleurs que du secteur rural.

e) Approvisionnement en Eau :

Le document se contente ici de constater que beaucoup de villages ne disposent pas du minimum de 5 litres par personne et par jour, que seulement 10 à 40 % de la population urbaine selon les pays et 20 à 25 % de la population mâle sont desservis correctement etc...

f) Les Infrastructures :

Le document reconnaît ici que l'entretien des infrastructures constitue le goulot d'étranglement financier le plus visible : les charges récurrentes que l'entretien du capital implique sont telles qu'il n'est pas possible d'envisager leur couverture. Une croissance forte des recettes publiques est donc nécessaire, que l'on ne peut imaginer sans croissance des secteurs d'activités autres que ruraux.

3.2 Au lieu de mettre l'accent sur la cohérence (ou son absence) de la stratégie globale adoptée, le Club du Sahel insiste sur l'évaluation des projets».

La méthode proposée est techniciste à l'extrême. Elle repose sur la recherche : (i) d'indicateurs de l'état d'environnement, pour lequel on espère beaucoup des méthodes de télédétection, (ii) d'indicateurs économiques qui, semble-t-il, ne sont rien de plus que les agrégats économiques conventionnels de mesure de la croissance, et (iii) d'indicateurs de «qualité de la vie» qui, semble-t-il, n'apportent pas grand chose de nouveau au rapport aux «indicateurs sociaux» traditionnels (scolarisation, santé, accès à l'eau potable, logements etc...)

L'observation de l'état global de l'environnement, y compris par les moyens modernes de la télédétection, comme la mesure des grandes économiques et sociales globales, sont certainement utiles, même nécessaires. Mais elles ne se substituent pas à une analyse des rapports de production, qui seule permet de comprendre la dynamique du système, autrement dit les raisons du «succès» ou de «l'échec» d'une politique, parce qu'elle révèle les raisons profondes qui rendent compte de la signification du système des prix et des rémunérations des facteurs, donc de la signification de la «rentabilité» comparative des différents choix économiques. C'est pourquoi d'ailleurs, l'analyse micro-économique de projet, qui accepte les fondements de rentabilité comme des données, ne permet pas davantage d'évaluer les «succès» ou les «échecs», mais seulement de les constater sans les expliquer

On peut donc craindre que la description que le rapport donne des «méthodes d'évaluation» utilisées — à savoir que «l'évaluation ne permet pas d'expliquer le succès ou l'échec (c'est la «boîte noire») ; mais seulement de le constater» — caractérise tout autant les méthodes proposées.

3.3 Il est souhaitable que l'autosuffisance alimentaire soit effectivement l'objectif stratégique de la stratégie du développement, au Sahel et probablement ailleurs dans le Tiers Monde.

Mais on ne peut en conclure que le développement doit être exclusivement cantonné au domaine rural. Aucun progrès rural n'est possible sans industrie pour le soutenir, qui doit fournir les inputs nécessaires pour l'intensification de la production agricole. Or ces inputs ne peuvent être fournis par l'importation en provenance du Nord. La raison en est que les prix relatifs de ces inputs par rapport aux productions agricoles qu'il faudra alors exporter pour les payer sont tels que la modernisation et l'intensification de l'agriculture du Sahel ne sont pas «rentables». Car ces prix reflètent les rapports inégaux de la division internationale du travail et les rémunérations inégales du travail qu'elle intègre. Le problème tracassant et sans solution — sauf à admettre une aide éternelle et croissante des «charges récurrentes» sur lequel le rapport revient sans cesse est la démonstration même de cette réalité incontournable.

Il faut donc produire localement les inputs nécessaires à la modernisation agricole. Cependant, il faut les produire non seulement dans des conditions techniques acceptables mais encore dans un système de calcul économique (prix et rémunérations des facteurs) qui restitue à l'intensification et à la modernisation sa «rentabilité», au sens que celles-ci doivent

entraîner une amélioration parallèle du revenu réel des paysans, de la rémunération de leur travail. Cela implique une «déconnexion» de ce système de référence par rapport à celui qui guide les choix économiques et sociaux, tant à l'échelle du système mondial qu'à celle des sous-systèmes intégrés dans la division internationale du travail. Cet autre système de calcul économique, fondé sur l'ajustement des rémunérations dans les secteurs modernes (notamment l'industrie) à celles de l'agriculture, permet alors de dégager précisément de l'industrie un surplus grandissant qui doit être affecté au financement concomittant de la modernisation de l'agriculture et du développement de l'industrie de soutien à celle-ci. Ce système économique global est donc aux antipodes même de celui qui considère l'agriculture comme source de financement des autres secteurs, par la ponction d'un surplus exercé sur les paysans pour être affecté à l'industrie, ou à la consommation administrative.

Si le développement parallèle de l'agriculture et de l'industrie est donc une nécessité absolue, on voit que cela n'est pas «n'importe quelle industrialisation» qui peut répondre aux exigences de la situation. L'industrialisation de substitution d'importation, et, plus encore, l'industrialisation d'exportation, qui s'inscrivent dans la DIT ne sont pas susceptibles, pour cette raison, de procurer un surplus qui serait affecté à la modernisation de l'agriculture. Au contraire, ces modalités de l'industrie supposent des relations inégales, à leur profit, avec le monde rural.

L'industrie de soutien à la modernisation agricole, une fois son principe retenu, peut revêtir différentes formes adoptées aux conditions spécifiques locales. L'une de ces formes, bien connue aujourd'hui, est «l'industrie rurale» chinoise, notamment les «5 petites industries» délocalisées à une large échelle en Chine. La «ruralisation» de ces industries, très liées à la production agricole et à la vie rurale (fourniture d'engrais, matériel agricole, hydroélectricité, ciment), a présenté de nombreux avantages ; gestion proche des usagers, maintien d'une population rurale forte et freinage de l'exode rural etc...

Le rapport du Club du Sahel, en proposant l'objectif du maintien d'une densité rurale forte, s'inspire, semble-t-il, de cette expérience. Mais il n'en tire aucune conclusion et reste de ce fait, superficiel car l'industrie rurale chinoise, très importante, s'adosse à une grande industrie moderne (qui lui fournit l'équipement et certaines matières premières chimiques), comme elle s'articule sur l'objectif d'une intensification de la production agricole (récoltes triplées en 30 ans sans augmentation globale des superficies). Le Club du Sahel choisit lui, le maintien de la densité rurale forte par l'expansion de la production extensive pour l'essentiel. Par ailleurs, évidemment, si l'un opte pour «l'industrie rurale», encore faudrait-il en définir les modalités adéquates dans les conditions de l'Afrique.

En conclusion, il apparaît que la stratégie envisagée par le Club du Sahel est fondée sur la juxtaposition contradictoire d'un discours sur l'intensification et de propositions qui relèvent de l'expansion extensive. Cette contradiction est très caractéristique du populisme qui envisage le développement rural sans industrialisation, ce qui paraît pour le moins qu'on puisse dire douteux.

SUMMARY

This paper tries to look into the strategy for food self-sufficiency for the Sahelian countries. Thus it considers critically the programmes proposed by the CILLS (an interstate Agency for the region) and the Club du Sahel (a Club of donors), the target of which is to achieve food self-sufficiency around year 2000. Towards that goal, agricultural actions are defined for both dry farming and irrigation, cattle and forestry, and an estimation of the volume of aid needed is made.

The main conclusion of the author is that those programmes, by considering only agriculture, and not the global policies, lack consistency. Priority to food sufficiency is not synonymous to priority to «agricultural projects» and is a further delay in industrialisation. It is not a priority to a type of industrialisation able to provide agriculture with the needed inputs. Parallel development of agriculture and industry is an absolute necessity, but not «any type of industrialisation» can provide a surplus for the modernisation of agriculture. Import substitution industry and export-oriented industry, in the framework of the international division of labour must be substituted by an industrialisation servicing the priority for agriculture. Ignorance of this fundamental point, which is also the case for the last report of the World Bank for Africa, reflects the prejudice against any reappraisal of the negative effects of so called «interdependence» and the will to continue global policies in this framework. It cannot but lead to wishful thinking, with a very high probability of not achieving the target of food self-sufficiency.